



**LES
ESSENTIELS**
du Conseil municipal

Mardi 9 avril 2024



FINANCES

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil municipal a adopté le compte de gestion et le **compte administratif 2023 avec un résultat propre de l'exercice de + 655 000 € en fonctionnement** qui viendra alimenter le budget 2024 de la Commune.

Les dépenses de personnels représentent 71% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Ce pourcentage reflète à la fois le choix de la Municipalité de conforter ses services à la population, de maintenir en régie plusieurs actions évitant ainsi l'inflation sur les marchés publics et celui de contenir les autres dépenses de fonctionnement tels que les fluides avec une baisse de 14 000 €.

En 2023 la Municipalité a, notamment, consacré **3,65 M € à l'action éducative, 220 000 € au CCAS, 1,15 M € pour la culture.** Elle a également réalisé en 2023 des dépenses **d'investissement à hauteur de 4,313 M €** avec la construction de La Parenthèse, la réalisation d'un terrain de football synthétique, l'aménagement d'un parc aux abords de la résidence intergénérationnelle ou encore des travaux dans les écoles pour 60 000 €.



FINANCES

**PAS
D'AUGMENTATION
DE LA PART
COMMUNALE DE
TAXE FONCIERE**

La Commune fait le choix
de ne pas augmenter la pression fiscale
sur les Quetignois.

La Ville n'augmentera donc pas
ses taux de taxe foncière cette année,
comme en 2023.



BUDGET

ADOPTION DU BUDGET 2024

Le budget 2024 est équilibré en dépenses et en recettes de **fonctionnement à plus de 17,8 M€**. Le budget est équilibré en dépenses et en recettes **d'investissement à près de 8,9M€ dont 7,2M€ d'investissements** (hors opération d'ordre). C'est un effort sans précédent marquant la volonté de la majorité de projeter Quetigny dans l'avenir avec des projets d'envergures.

Aucun emprunt n'a été contracté pour équilibrer le budget et une partie de nos recettes de fonctionnement abonde les investissements de la Commune permettant ainsi de l'autofinancement sur nos investissements.

En 2024, notre majorité consacrera :

- ▶ **3,7 M €** à l'action éducative (écoles, cantines, programme de réussite éducative, actions contre les addictions, séjours de rupture, grande crèche...)
- ▶ **1,3 M €** à la vie associative et au sport dont 640 K € en subventions aux associations
- ▶ **1,2 M €** à l'action culturelle avec notamment le fonctionnement de la nouvelle Parenthèse, la saison culturelle et les parcours d'éducation culturelle et artistique avec les enfants
- ▶ **540 000 €** à la solidarité avec notamment les actions en faveur des seniors et le panier inflation





BUDGET

ADOPTION DU BUDGET 2024



Les grands projets d'investissements de l'année, à hauteur de **7,2 M €**, seront notamment :

- ▶ La finalisation de l'aménagement intérieur du 3ème Lieu **La Parenthèse** (de janvier à mars 2024) **pour un montant de 1,5 M €**
- ▶ **La déconstruction de la friche urbaine** de l'ex Enita pour un montant de 1,7 M € dont 800 K € de subventions
- ▶ L'aménagement de la Plaine Mendès-France dans le cadre de notre **projet sportif pour un montant de 1,2 M €** avec 600 K € de subventions prévues
- ▶ Ou encore, **le budget participatif de 250 K €** pour l'aménagement paysager de la Plaine des Aiguisons s'intégrant dans le projet de coulée verte
- ▶ A noter également : la rénovation thermique de la cantine des Aiguisons, la démolition du Chalet fanfare, la rénovation en LED de tous nos éclairages communaux...

#CMQuetigny



EGALITE

**INSTAURATION
DU CONGE
MENSTRUEL**

La Ville de Quetigny se saisie de cette problématique de santé de la femme afin de permettre à ses salariées victimes de règles incapacitantes de pouvoir bénéficier d'un congé menstruel.

Il s'agit ainsi de reconnaître les maladies chroniques provoquant des règles douloureuses et plaçant les femmes dans des conditions de mal être au travail.

C'est une mesure de justice et d'égalité que la Ville instaure, à la fois pour ses salariées mais également afin d'appuyer politiquement cette avancée et d'encourager sa mise en œuvre dans la société.

#CMQuetigny



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE

Poursuivant sa volonté d'accroître les démarches participatives, la majorité a souhaité relancer le budget d'initiative citoyenne, d'un montant de 5 000 euros avec la mise en place d'un règlement et d'une large communication.

5 000 euros seront consacrés à la réalisation des projets qui auront retenu le plus de votes des habitants pour l'année 2024.

Pour connaître le calendrier et le règlement du budget participatif ► ► ►
[cliquez ici !](#)

#CMQuetigny



VIE ASSOCIATIVE

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA PASSERELLE ET LA CSF

La Ville de Quetigny soutient les associations à travers des conventions d'objectifs et de moyens mises à jour, ayant fait l'objet d'échanges avec les associations et s'établissant **sur les deux prochaines années pour assurer une visibilité et une stabilité financière pour nos partenaires associatifs.**

Plus particulièrement, concernant le **Centre Social la Passerelle**, outre le soutien logistique et patrimonial à travers le prêt de salles municipales et la mise à disposition de leurs locaux pour leur siège social, la Ville accorde une subvention de fonctionnement d'un montant de **138 K € en 2024** pour la réalisation de leurs actions au service du lien social et de la jeunesse.

Une subvention de **6 K € d'investissement** pour l'amélioration de leur lieu d'accueil leur sera également versée. En 2025, la Ville intensifiera son soutien pour un montant de **175 183 €** avec la montée en charge de certaines animations.

Pour l'association CSF, outre le soutien logistique et patrimonial avec l'accueil de la ludothèque et du lieu d'accueil enfant-parent au sein de La Parenthèse, **la Ville accordera en 2024 et en 2025 34 060 € pour permettre l'accès gratuit de la population** aux animations ludothèque et parentalité.